

POURQUOI NOUS N'ACCEPTONS PAS DE VENIR A LA TABLE DES NEGOCIATIONS

Dans le cadre d'un transfert d'entreprise (art. L122.12), la direction ne peut **en aucun cas** proposer des départs volontaires accompagnés d'un « chèque ». Elle l'a même fait comprendre aux OS lors du CCE du 14 juin. Le transfert d'entreprise est une cession des contrats de travail (l'emploi étant conservé) et **interdit donc toute raison économique : plan social et licenciement pour motif économique.**

Il n'y a donc rien à négocier !!!

Et ceux qui espèrent partir avec un gros chèque **se trompent**. Ceux qui vous laissent espérer (la direction et ses syndicats porte-paroles) vous **mentent**.

Le seul objectif de cette manœuvre est de briser l'intersyndicale et de porter atteinte à l'ampleur de votre mouvement.

A ce jour, il n'est pas possible de dire que la direction maintiendra son projet, comme l'affirment certains (FO et CFE-CGC).

Le résultat d'une grève ne peut jamais être connu à l'avance. Mais c'est son ampleur qui crée notre crédibilité et notre force devant la direction.

Quelques vérités sur les leviers politique, médiatique et juridique :

1. **Politique** : beaucoup d'hommes et de femmes politiques de tous bords nous soutiennent (Ségolène ROYAL, Olivier BESANCENOT, Jean-Luc MOUDENC, Lionel JOSPIN...). Ils sont du côté des victimes des externalisations et travaillent sur le sujet. De plus, le problème des délocalisations est au cœur de tous les programmes politiques. Or, une externalisation est souvent un prélude à une délocalisation.
2. **Médiatique** : Les principales radios (France Inter, Europe 1, RTL, France Info), chaînes de TV (TF1, France 2, France 3, M6, iTélé, LCI, TLT...) et journaux (Le Nouvel Obs, La Dépêche, Le Monde, L'Expansion, Le Figaro, La Tribune, Les Echos...) ont relayé notre colère.
3. **Juridique** : le CCE a engagé une procédure d'urgence pour faire respecter l'accord GPEC qui contredit tout transfert en urgence. Cela permettrait de stopper le calendrier du transfert décidé autoritairement et en toute hâte par la direction.

IL EST DE NOTRE DEVOIR DE LUTTER POUR DEFENDRE NOS INTERETS

NO PASARAN !

**CFDT – CFTC – CGT –
UNSA – SUD**